

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE  
DUNKERQUE

COMMUNE DE WORMHOUT

N°AR2024-079

## ARRETE

Le Maire de la Commune de WORMHOUT,  
Vu le Code des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2212-1 et L2212-2,  
Vu la demande de l'entreprise INFRATEL Services TSA70011 69134 DARDILLY afin de garantir la  
sécurité pour la pose d'une nacelle devant l'EHPAD,

### ARRETE :

**ARTICLE 1 :** Le stationnement sera interdit face à l'entrée du 66, rue de l'ancienne Abbaye, EHPAD, et  
ce, **le 14 mai 2024 toute la journée.**

**ARTICLE 2 :** une signalisation réglementaire sera mise en place par l'entreprise INFRATEL.

**ARTICLE 3 :** Ces restrictions seront effectives à compter de la mise en place de la signalisation  
réglementaire temporaire par l'entreprise INFRATEL et prendront fin lors de son retrait.

**ARTICLE 4 :** La Brigade de Gendarmerie de WORMHOUT est chargée de l'exécution du présent  
arrêté.

**ARTICLE 5 :** Le présent arrêté sera publié puis transmis au demandeur et à Monsieur le Commandant  
de Gendarmerie de WORMHOUT.

Fait à WORMHOUT, le 2 mai 2024

Le Maire,

**David CALCOEN**

Acte rendu exécutoire par  
Publication et notification le 02/05/2024

Le Maire,

**David CALCOEN**

